

**Message à nos premiers ministres à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 2010**  
**Fête des travailleurs et des travailleuses, avec ou sans emploi**

Monsieur le Premier Ministre Stephen Harper  
Chambre des Communes  
Ottawa  
K1A 0A6

Monsieur le Premier ministre Jean Charest  
Ministère du Conseil exécutif  
Édifice Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
835, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

***Agissons pour une société riche de tout son monde***

À l'occasion de ce 1<sup>er</sup> mai, Fête des travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, des organismes de notre région regroupés en coalition<sup>1</sup> voulons vous manifester nos inquiétudes concernant la conduite des gouvernements canadien et québécois. Avec la crise financière, beaucoup de familles subissent encore aujourd'hui les conséquences désastreuses de licenciements et de restructurations d'entreprises. Une des conséquences graves est que plusieurs personnes sans emploi se sentent exclues de notre société qui d'ailleurs valorise et ne donne de la place qu'aux biens nantis. On a vu des États courir au secours de banques, de compagnies d'assurances, de fabricants d'automobiles à coups de centaines de milliards de dollars, et avec une ardeur qu'on ne leur connaît pas quand il s'agit de trouver des solutions mille fois moins coûteuses pour soulager la misère des moins bien nantis.

Nous vous invitons à dénoncer avec virulence le fonctionnement d'un système économique qui permet la prolifération des injustices, des iniquités et des inégalités. Nous souhaitons que vous reconnaissiez avec nous que la richesse, échappe à ceux et celles qui la produisent. *En témoigne «cette hausse remarquable du PIB, la somme de la richesse produite par notre pays est passé en 25 ans de 624 milliards de dollars à 1248 milliards de dollars. Mais alors, où est donc passée cette richesse?»*<sup>2</sup>

Comme nous, vous savez que cette richesse est détournée au profit d'un petit nombre qui cherche constamment à s'approprier le bien commun même si une majorité de personnes est privée des biens essentiels à la vie. Des groupes d'intérêt jouent les pays les uns contre les autres, spéculent avec l'argent des caisses de retraite, se soustraient de leurs obligations fiscales en se réfugiant dans les

---

<sup>1</sup> Madame Ève-Mary Tai Thi Lac, Député Saint-Hyacinthe-Bagot; Monsieur Émilien Pelletier, Député comté de Saint-Hyacinthe; Monsieur Richard Gingras, porte-parole de Québec Solidaire; Monsieur Jacques Tétreault, porte-parole du Parti vert du Canada; Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska; Conseil central de la Montérégie - CSN - Région St-Hyacinthe; Coalition des Sans-Chemise Saint-Hyacinthe-Acton; Syndicat de l'enseignement Val-Maska (CSQ); Syndicat de la fonction publique (section 305 Saint-Hyacinthe); Mouvement des travailleurs chrétiens; Mouvement Action chômage; Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska; Table régionale des organismes volontaire d'éducation populaire de la Montérégie,

<sup>2</sup> Bernard Élie, professeur associé au Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal lors des Journées sociales du Québec, mai 2009.

paradis fiscaux, laissant à la fin l'économie réelle sans ressources et jetant à la rue des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses. À titre de responsable du bien commun, l'État se doit d'intervenir pour faire cesser l'agir de ces profiteurs qui ne servent que leur propre intérêt.

Avec nous, refusez la précarité comme la nouvelle norme du travail. Comme société, nous devons nous interroger lorsque des milliers de personnes sont exclues d'un minimum de stabilité économique sans la possibilité de s'accomplir par le travail. Dans un tel contexte, la responsabilité commune à tous consiste à coopérer pour que notre société s'organise afin d'assurer pour tous et toutes un travail juste, digne et reconnu. La recherche du bien commun et sa protection est premier par rapport aux exigences des marchés mondiaux.

Nous demandons plus particulièrement au gouvernement du Québec de corriger la direction du volant avec les choix entrepris, lors du dernier budget. La TVQ a été haussée malgré l'avis de plusieurs économistes qui estiment que c'est régressif. Elle n'aura pas la même conséquence pour tous. Rappelons aussi qu'une franchise de 200\$ en contribution pour la santé, n'a pas le même impact dans le budget d'une famille qui gagne moins de 25 000 \$ avec deux enfants comparativement avec celle qui gagne 250 000\$. Une meilleure répartition de l'impôt se serait avérée un meilleur choix. Avec la hausse des tarifs, la population est pénalisée injustement tandis que les pétrolières et les institutions financières qui ont profité de la crise ne sont pas mises en contribution. Vous justifiez des coupures pour des dépenses qui sont trop élevées mais vous ne reconnaissez pas qu'une bonne partie du déficit actuel s'explique par des réductions d'impôt qui furent données aux entreprises. La population achète de plus en plus le discours que nous sommes trop taxés par rapport aux autres provinces mais trop souvent il est omis de dire que nous avons davantage de services. En coupant dans nos dépenses publiques nous freinons la reprise économique et la création d'emplois.

Nous demandons à vos deux gouvernements de vous distancer des dictats du marché et de ses lobbies et reprendre votre pouvoir législatif pour redonner priorité au bien commun et assurer une juste redistribution des richesses. Nous vous demandons également de mettre en place des politiques cohérentes pour aider la population à vivre dans une société plus juste, plus équitable, plus instruite, plus en santé et plus humaine. Pour y arriver, vos priorités doivent être l'amélioration du revenu des plus démunis et minimalement un engagement à ne pas appauvrir le cinquième le plus pauvre de la population, la réduction des écarts entre les riches et les pauvres et une richesse mieux partagée. Avec de telles visées, vous obtiendrez la collaboration de plusieurs forces vives de la société.

La Coalition pour le 1<sup>er</sup> mai 2010

Pour informations ou commentaires :

Jean-Paul St-Amand

1195 rue Saint-Antoine, bureau 111

Saint-Hyacinthe Qc J2S 3K6

450-773-8583 poste 223

Courriel : [jeanpaulstamand@cgocable.ca](mailto:jeanpaulstamand@cgocable.ca)

Saint-Hyacinthe, le 26 avril 2010